



GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information
1701, rue Parthenais, UO 1110
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 1710 288

Le 28 novembre 2017

OBJET : Votre demande en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) concernant le colis suspect à Trois-Rivières

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande reçue le 6 novembre 2017 visant à obtenir le coût d'opération policière de la Sûreté du Québec reliée au colis suspect trouvé à Trois-Rivières ainsi que le nombre et la fonction des agents policiers qui sont intervenus.

Effectivement, la Sûreté du Québec a porté assistance au service de police de Trois-Rivières lors de l'évènement du colis suspect du 4 octobre 2017. De plus, selon nos vérifications, le coût engagé en temps supplémentaire durant cette intervention équivaut à 880\$. Toutefois, nous ne pouvons vous communiquer le nombre et la fonction des agents policiers qui sont intervenus en raison de l'article 29 de la *Loi sur l'accès*, car leur communication serait susceptible de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi cité ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Zineb Ninia

Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,